



# La Parenthèse

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

## PROGRAMME BILAN DE COMPÉTENCES

Dans le cadre du maintien dans l'emploi, pour évaluer vos compétences, pour connaître vos possibilités d'évolutions professionnelles, vous pouvez réaliser un bilan de compétences.

À savoir : cette prestation est cadrée par le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, selon les conditions régies par les textes\*.

### 1 - OBJECTIFS DU BILAN

Il permet d'explorer et valoriser vos compétences, vos aptitudes et vos motivations pour vous aider à définir un ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de votre territoire d'activité, de votre bassin de vie et, le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.

Moment privilégié de votre vie professionnelle, le bilan de compétences vous permet de :

- Faire le point sur votre carrière et sur vos possibilités d'évolution professionnelle
- Analyser vos acquis professionnels et personnels, identifier vos motivations, vos priorités au travail, vos aptitudes afin de définir ou affiner un ou plusieurs projets professionnels
- Favoriser votre bien-être au travail et votre épanouissement professionnel
- Rester acteur de votre avenir professionnel

### 2 - PUBLIC CONCERNÉ

Selon les conditions régies par les textes, toutes les personnes engagées dans la vie active :

- les salariés du secteur privé
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, titulaires, contractuels ou vacataires)
- les demandeurs d'emploi
- les jeunes sortis du système scolaire sans qualification, ni diplôme
- les travailleurs indépendants, artisans, professions libérales, auto-entrepreneurs
- Les intermittents du spectacles

. Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail  
 . Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État  
 . LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel  
 . Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences

### 3 - MODALITÉS D'ACCÈS ET SITUATION DE HANDICAP

La formation est ouverte à tout public : j'accorde une grande importance au confort et à la sécurité de mes clients. En fonction des besoins spécifiques de chacun, notamment ceux des personnes en situation de handicap, je propose que l'on échange librement sur vos besoins et les moyens que l'on peut mettre en place pour y répondre lors de l'entretien préalable. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, les séances peuvent s'organiser en distanciel. Pour un accompagnement spécifique, veuillez me contacter au **07.86.10.65.28**, ou par mail : **contact@laparenthese-conseil.fr**

### 4 - PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est attendu. Le bilan de compétences est accessible à tous. Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports de formation, répondre aux questionnaires et réaliser les tests.

Avant de vous engager, un entretien préalable gratuit d'une heure permet de :

- Préciser la nature de vos besoins et vos attentes
- Vous informer du déroulement du bilan et de sa mise en œuvre
- Me rencontrer : la relation humaine de cette prestation est une des clés de sa réussite
- Répondre à vos questions
- Confirmer votre engagement dans la démarche et planifier un premier entretien

Dans les 15 jours maximum suivant votre appel, je vous propose de planifier cet échange.

### 5 - DÉROULEMENT DU BILAN

Suite à cet entretien préalable, le bilan de compétences se déroulera en 3 phases :

#### A) - PHASE PRÉLIMINAIRE : Information et analyse des besoins

- Etablir conjointement les modalités de déroulement du bilan (planning)
- Définir et analyser la nature de vos besoins par rapport à vos objectifs, à l'avancée de votre réflexion vis à vis de votre projet

#### B) - PHASE D'INVESTIGATION : Identification et adéquation du projet

- Analyser votre parcours personnel et professionnel pour identifier vos compétences
- Mieux appréhender vos valeurs, identifier vos aptitudes, intérêts, motivations, et aspirations (connaissance de soi)
- Déceler vos ressources et vos potentialités inexploitées

- Identifier les contraintes, les points d'attention qui pourraient freiner la réalisation de votre projet professionnel
- Repérer les éléments de votre expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées (compétences transposables)
- Élaborer et vérifier la pertinence de votre projet
- S'approprier l'environnement socio-économique, les filières métiers et les formations.

### C) - PHASE DE CONCLUSION : Synthèse et planification des actions à mener

- S'approprier les résultats détaillés des investigations menées pendant le bilan
- Valider votre projet professionnel
- Définir un plan d'actions pour mettre en œuvre votre projet à court, moyen et long terme
- Élaborer le document de synthèse de votre bilan : il viendra formaliser tous les éléments travaillés et explorés après les différentes séances, et tracer les projets retenus, en précisant ce qui est fait et ce qui reste à faire.

Vous êtes le seul propriétaire de ce document, et je suis garante de sa confidentialité.

Dès lors que votre financement est validé, nous pouvons commencer le bilan sous un délai de 3 semaines maximum.

## 6 - OBJET DES DIFFÉRENTS ENTRETIENS\*

### A) - 1ère Séance :

Analyse et valorisation de votre parcours : identification des étapes et des raisons du changement

### B) - 2ème Séance :

Mise en lumière de vos valeurs et de vos motivations professionnelles, ce qui permettra de préciser les éléments fondamentaux à un projet professionnel réussi

### C) - 3ème Séance :

Investigation de votre personnalité, vos ressources, vos forces mais aussi vos freins, vos peurs, vos points d'attention, afin de vous orienter vers un projet congruent à vos aspirations et favoriser votre bien-être au travail.

### D) - 4ème Séance :

### E) - 5ème Séance :

La réalisation de votre portefeuille de compétences est une étape « clé » du bilan, qui viendra mettre en lumière vos savoirs, savoirs-être et savoirs-faire. Les formuler, les classer, les rendre transposables viendra nourrir et renforcer votre argumentaire (CV, lettre de motivations...).

\* Le temps et le contenu qui sera consacré à chaque phase du bilan peut être variable et adapté selon les besoins de chaque client.

### F ) - 6ème Séance :

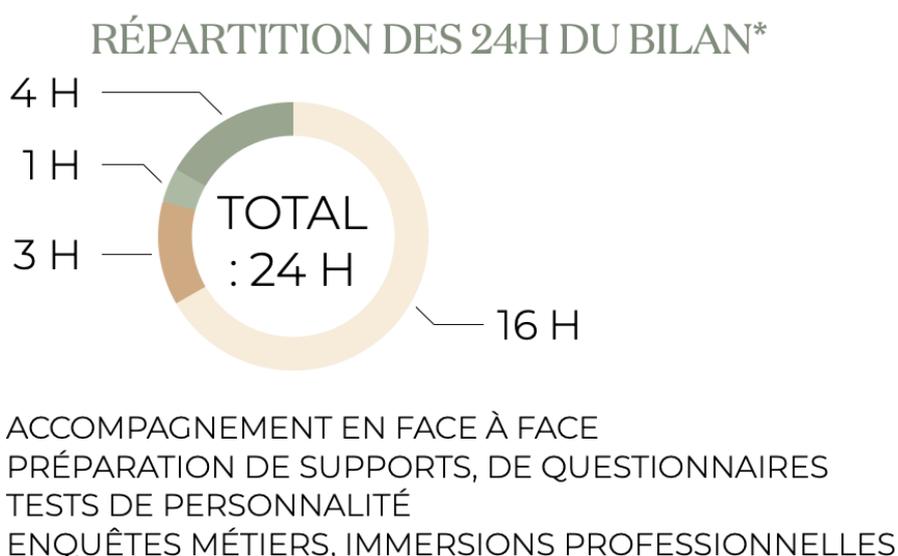
Les premières pistes de réflexion s'amorcent. Des recherches documentaires sur le marché de l'emploi, les enquêtes métiers, et les stages d'immersion vous permettront d'identifier des hypothèses de positionnement vis à vis de votre (vos) projet(s), afin qu'il soi(en)t cohérent(s), réaliste(s) et réalisable(s).

### G ) - 7ème Séance :

Mon accompagnement s'orientera alors vers les techniques de recherche d'emploi, de formation si besoin, comment et où trouver des offres, organiser vos recherches, vous orienter en cas de projet de création. Je vous guide pour la construction du C.V, de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche éventuel.

### H ) - 8ème Séance :

Formalisation de tous les éléments explorés, identification d'un plan d'actions à court, moyen et long terme, et bilan de clôture : une synthèse de tous ces éléments vous est fournie, ainsi que la programmation d'un RDV de suivi à 6 mois



## 7 - MOYENS HUMAINS

« Je vous accompagne tout au long de ce bilan ».

« Chargée d'insertion et du développement local » en 2021 et Diplômée de l'université catholique de l'ouest d'Angers « D.U. de Coaching et des pratiques de l'accompagnement » en 2023, c'est mon 1er métier d'infirmière, qui a transformé cette passion pour l'accompagnement, en une véritable vocation. »

Mes domaines d'expertise à votre service :

- Ecoute active, diplomatie, empathie et respect
- Maîtrise des techniques d'entretien
- Bonne connaissance du marché de l'emploi
- Sens de l'analyse et de la synthèse

\* La réalisation de l'ensemble de la prestation se déroule sur une période allant de quatre à six mois. Cette période de travail s'adapte au rythme du bénéficiaire est en rapport avec ses contraintes et besoins.

## 8 - MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Supports téléchargeables : vidéos, slides de cours, exercices, formulaires
- Supports papier : tests, synthèses, questionnaires
- Recherche, et préparation d'éventuels supports techniques nécessaires au développement de votre projet
- Je vous offre un porte-folio pour classer vos documents ainsi qu'un « carnet d'exploration »
- Cette formation nécessite que vous ayez accès à un ordinateur doté d'une connexion internet ainsi que d'une caméra si vous envisagez certaines séances en distanciel.

## 9 - MODALITÉS DE RÉALISATION, DE SUIVI, ET D'ÉVALUATION

Un suivi personnalisé est organisé de la manière suivante :

### A ) - MODALITÉS DE RÉALISATION

- 8 entretiens de 2H en face à face
- Possibilité d'un accompagnement hybride : présentiel et distanciel selon vos besoins
- Flexibilité du planning prévisionnel
- Des séances à programmer sur une période allant de 4 à 6 mois

### B ) - MODALITÉS DE SUIVI

- Disponibilité téléphonique de vérification ou de soutien si nécessaire, entre les séances
- Feuille d'émargement (relevé d'heures) attestant de votre assiduité
- Certificat de réalisation

### C ) - MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaires de satisfaction
- R.D.V. de suivi à 6 mois

## 10 - LIEU DE LA FORMATION

Les séances auront lieu au 3 Ter Rue de la Lucière, 85610 CUGAND (accessibilité aux personnes à mobilité réduite).

## II - COÛT DE LA FORMATION ET FINANCEMENTS

Le bilan de compétences peut-être financé de différentes façons :

- par le CPF

- Les demandeurs d'emploi peuvent solliciter le financement par France Travail via leur conseiller
- Les salariés peuvent obtenir une prise en charge par le biais de leur employeur
- Vous pouvez également financer votre bilan de compétences sur vos fonds propres avec possibilité d'échelonner les paiements.

Le coût total de la prestation est de **1850 euros** éligibles aux financements de la formation professionnelle :

- C.P.F.
- O.P.C.O.
- Plan de développement des compétences

Dans le cadre d'un financement sur fonds propres, un devis sur-mesure peut vous être accordé.

Ce tarif comprend :

- Le coût des séances
- La recherche et préparation d'éventuels supports techniques nécessaires au développement du/de la client(e)
- L'accueil dans un lieu neutre, calme et confortable
- La disponibilité téléphonique de vérification ou de soutien si nécessaire, entre les séances
- Les actions de formation et de développement personnel du prestataire
- Les frais d'impression, de bureautique, de fournitures, et de papeterie.
- La supervision du prestataire.

*« Avec moi, osez ouvrir et vivre votre Parenthèse »*